



**CDEN**

**LUNDI 11 MARS 2024**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Directeur Académique,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les organisations syndicales de la fonction publique constatent et condamnent l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans la fonction publique dans un contexte d'inflation encore soutenue. C'est pourquoi, nous demandons dès à présent une réelle revalorisation du point d'indice et appelons à une mobilisation le 19 mars prochain, pour le service public et le traitement digne de ses serviteurs.

Dans la même perspective, pour l'égalité salariale et professionnelle, la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars a été une étape de mobilisation à laquelle nous avons apporté tout notre soutien.

Loin de répondre sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le président de la République a réaffirmé la mise en perspective d'une loi, qu'il qualifie « d'historique », pour la fonction publique visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

Quelques semaines plus tard, il ajoute un plan de 10 milliards d'économies pour les ministères et les agents qui mettent en œuvre les politiques publiques. Les organisations syndicales dénoncent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme. Les fonctionnaires et agents de la fonction publique ne sont pas dans l'attente du « mérite » mais d'une rémunération juste qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Ils sont aussi dans l'attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l'intérêt des usagers.

Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne notre ministère, ses ministres, ses consignes, ses finances, ce n'est pas une politique, c'est un tango mais que le Président et son gouvernement dansent seuls...

Il y a un an, les services académiques recevaient une commande avec laquelle il fallait faire dans l'immédiat et sans texte : la mise en place à la rentrée 2023 de l'heure de soutien en classe de 6ème, en supprimant la technologie. Et 1 an plus tard, bis repetita. Cette heure de soutien, forcément miraculeuse puisque c'était une idée du ministre, disparaît avec lui.

Aujourd'hui les annonces de l'antépénultième ministre de l'Education Nationale doivent trouver de nouveau corps, surtout quand l'ancien devient premier ministre.

Nous ne donnerons pas d'importance aux annonces cosmétiques même si profondément rétrogrades comme l'expérimentation des uniformes. Nous ne nous attarderons pas non plus sur les annonces éducatives du Président de la République qui au mieux énumèrent des choses déjà faites, au pire instrumentalisent les élèves, les familles et les personnels à des fins politiques. Cela est d'ailleurs plus gênant.

Venons-en aux groupes de niveau. L'UNSA Éducation y était farouchement opposée et après une forte mobilisation des communautés éducatives, le rappel des nombreuses études qui démontrent la contre-productivité de ce type d'organisation, et les économies précédemment abordées et qui obligent à abaisser la voile, nous passons maintenant aux groupes de compétences en toute autonomie !

Dans tous les cas, cette année encore, les chefs d'établissement et les services devront s'appuyer sur des annonces toujours pas traduites dans les textes qui prévoyaient une mise en place obligatoire et qui finalement devraient aboutir à un dispositif dérogatoire, qui se généralisera sans nul doute par manque de moyen. Une reproduction de ce qui se passe déjà avec les rythmes scolaires dans le 1<sup>er</sup> degré : quand la dérogation devient la règle dans plus de 99% des cas.

Malheureusement d'autres annonces du « choc des savoirs » continueront à renforcer le tri, la sélection et la ségrégation. D'autres questions importantes ne sont pas résolues, et l'UNSA Éducation continuera de s'opposer à la transformation du diplôme national du brevet en examen d'entrée au lycée, une mesure ubuesque qui nous ramène dans les années 1930 ! Et que dire des poncifs sur le redoublement ou sur l'invention des classes prépa-lycées, nouveaux purgatoires scolaires.

Outre le principe que nous jugeons dangereux à terme, s'ajoute à cela un manque de financement criant pour les collèges.

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce CDEN, l'UNSA-Education avait souhaité que le Pas-de-Calais puisse bénéficier d'une attention particulière cette année à la suite des événements dramatiques qui ont impacté notre département mais rien n'est venue. Nous ne pouvons que constater la dégradation des conditions d'enseignement et de celles des services. Dans le 1er degré, le choix politique de supprimer ici 89 emplois met le fonctionnement du service public d'éducation dans des difficultés majeures et ce malgré la baisse démographique. En effet, les écoles connaissent des besoins importants au-delà des ouvertures et fermetures de classes qui ne pourront être couverts faute de moyen pour l'école inclusive, les remplacements, les départs en retraite en cours d'année scolaire... Et nous n'osons évoquer ici les annonces d'économie de 10 milliards pour 2024 et 20 milliards pour 2025, et leurs conséquences au quotidien...

En ce qui concerne les collèges, nous allons aujourd'hui, présenter une répartition qui a été faite aux mieux par les services en concertation avec les représentants des organisations syndicales, mais tout reste encore à confirmer car la non-parution des textes officiels et la succession des annonces sèment un flou total. N'oublions pas que chaque heure de cours doit en théorie nous amener à traiter la difficulté scolaire, à combattre les déterminismes sociaux, à faire nos métiers au mieux parfois contre notre propre institution. Là aussi, les dernières annonces sur les groupes de compétences nous interpellent sur le travail fourni en amont dans les conseils d'administration des collèges et des mesures de carte scolaire qui en découlent pour de nombreux collègues. Finalement, et avec l'autonomie donnée sur ces groupes, le travail sur les DHG dans les établissements est-il toujours pertinent ? Une nouvelle fois, l'UNSA Education réclame avec force de la stabilité pour notre Ecole, de la reconnaissance et du respect pour ses personnels.

Je vous remercie pour votre attention.